



Angoulême, le 8 octobre 2014

à

Monsieur , le Directeur académique de la
Charente

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs
d'École et Pégc
Fédération Syndicale Unitaire

Objet : groupe de travail « cartographie éducation prioritaire »

Monsieur le directeur académique,

Nous sollicitons l'organisation par vos soins d'un groupe de travail spécifique éducation prioritaire pour connaître entre autres les modalités de labellisation et les critères pris en compte, le devenir des écoles qui scolarisent un public très défavorisé dont le collège n'est pas en REP ou REP+ ou en sortirait, les garanties sur les sorties du dispositif et pouvoir ensuite assurer un travail auprès des collègues pour garantir la transparence et l'équité.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur
Académie, en notre profond dévouement pour le Service Public d'Éducation.

Julien Peyraut

Secrétaire départemental du SNUipp-FSU Charente